

E-learning - 3h30  
Pratique - Examen - 7h00

Attestation de formation - Avis après formation  
Titre d'habilitation à faire valider par l'employeur

### CARACTERISTIQUES

#### PERSONNES CONCERNEES - PRE-REQUIS

- Responsable de travaux électrique
- Avoir plus de 18 ans
- Avoir des connaissances en électricité
- Maîtrise de la lecture et de l'écriture

#### CONDITION ACCES

- « Travailleurs handicapés », nous consulter

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Revoir les règles des travaux électriques en sécurité
- Réviser la consignation en 2 étapes

#### COMPETENCES VISEES

- Pouvoir encadrer une équipe d'électriciens
- Consigner et déconsigner une installation électrique en toute sécurité
- Savoir-faire les manœuvres, vérifications, mesures de son intervention.
- Savoir-faire une réception de travaux

#### LIEUX DE FORMATION

- E-learning depuis la plateforme d'AXOS
- Examens dans nos centres (Aulnay - Wissous - Paris, Visio-conférence)

#### MOYENS PEDAGOGIQUES

- Suivi théorie en ligne
- Echange avec les formateurs via chat
- EPI
- Planches pédagogiques
- Valise schneider
- Matériel de consignation

### CONTENU

#### THEORIE - E-learning - 3h30 environ

Sur la base de 8 à 10 modules (vidéo - cours commentés) avec exercices et fiche mémo.

- Définitions des environnements et des terminologies liés à l'électricité
- Les différentes habilitations électriques et les responsabilités
- Les protections individuelles et collectives
- Les accidents d'origine électrique et leur conséquence
- Les consignes de sécurité et le matériel électrique
- Les différents domaines de tensions et les distances à respecter
- Qu'est-ce qu'une consignation ?
- Les procédures de consignation

**Suivi :** sur la base des temps de connexion à la plateforme easygenerator d'AXOS

**Evaluation :** Test Vrai/faux 90 questions

#### PRATIQUE - EXAMEN - 7h00

- Repérage des circuits et des conducteurs
- Respecter les distances limite de voisinage
- Dispositifs de coupure et de séparation (interrupteur, arrêt d'urgence...)
- La consignation
- Mise à la terre des masses
- Rédaction des éléments de consignation
- Suivi des consignations sur le terrain
- Mesures - Manœuvres - Vérifications de l'intervention
- Déconsignation
- Réception de fin de travaux